

## Programme de Formation

### URB05 - Instruire une autorisation d'urbanisme



#### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 09/10/2026

*fin* 09/10/2026

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Tout agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme

##### **Objectifs pédagogiques**

- Identifier les différentes autorisations de construire
- Instruire les demandes d'autorisations au regard des règles d'occupation des sols
- Procéder à la vérification et au contrôle de la conformité des travaux avec les autorisations délivrées

##### **Description**

###### **1. Introduction : le champ d'application des différentes autorisations de construire**

- Le permis de construire
- Les travaux soumis à permis de construire et ceux ne nécessitant aucunes formalités
  - Les constructions neuves
  - Les changements de destination
- Le permis d'aménager
- Le permis de démolir
- La déclaration préalable
- Le certificat d'urbanisme et sa portée

###### **2. Instruire les déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme : les règles de fond et de forme**

- Lire et analyser les différents types de plans et documents d'urbanisme
- La qualité du demandeur et la recevabilité de la demande
- Le contenu du dossier
- La collectivité compétente pour instruire
- Le délai d'instruction



- Les consultations obligatoires ou facultatives
- La délivrance de l'autorisation d'urbanisme et les conséquences notamment sur le point de départ des délais contentieux
- Conseiller les pétitionnaires sur la faisabilité de leur projet, les démarches à suivre et les documents à remplir

### 3. Gérer administrativement et fiscalement l'autorisation d'urbanisme

- La caducité du permis de construire
- La prorogation du délai de validité de l'autorisation de construire
- Les permis modificatifs
- Les transferts de permis : transfert total ou partiel, les conditions d'acceptation du transfert par la collectivité
- Gérer la fiscalité attachée à la demande d'autorisation et procéder au recouvrement des contributions d'urbanisme

### 4. Contrôler la régularité des travaux au regard de la demande d'autorisation de construire

- Le contrôle de la conformité des travaux et aménagements aux demandes et déclarations d'urbanisme
- La constatation et la poursuite des infractions
- Être en mesure de rédiger un arrêté interruptif de travaux



#### **Prérequis**

Avoir suivi la formation « Les autorisations d'urbanisme : panorama des procédures »



#### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud